

Louis Blanc, L'organisation du travail, 3^e édition de 1845 (1839 pour la 1^{ère})

« C'est à vous, riches, que ce livre s'adresse, puisqu'il y est question des pauvres. Car leur cause est la vôtre.

Dernièrement, au milieu de nous, dans Paris, au bruit des réjouissances voisines, un pauvre enfant est mort gelé, derrière une guérite. Le fait a été publié comme un simple accident : il n'a étonné personne.

S'il n'y avait que des douleurs exceptionnelles et solitaires à soulager, la charité y suffirait peut-être. Mais le mal a des causes aussi générales que profondes ; et c'est par milliers qu'on les compte, ceux qui, parmi nous, sont en peine de leur vêtement, de leur nourriture et de leur gîte.

Comment cela est-il possible ? Pourquoi, au sein d'une civilisation tant vantée, cet abaissement tragique et cette longue agonie de la moitié des humains ?

Le problème est obscur. Il est terrible. Il a provoqué des révoltes qui ont ensanglanté la terre sans l'affranchir. Il a usé des générations de penseurs. Il a épuisé des dévouements d'une majesté toute divine. Voilà deux mille ans déjà que des nations entières s'agenouillent devant un gibet, adorant, dans celui qui voulut y mourir, le Sauveur des hommes. Et pourtant, que d'esclaves encore ! Que de lépreux dans le monde moral ! Que d'infortunés dans le monde visible et sensible ! Que d'iniquités triomphantes ! Que de tyrannies savourant à leur aise les scandales de leur impunité ! Le rédempteur est venu ; mais la rédemption, quand viendra-t-elle ?

Le découragement, toutefois, est impossible, puisque la loi du progrès est manifeste. Si la durée appartient au mal, elle appartient aussi, et bien plus encore, à cette protestation de la conscience humaine qui le flétrit et le combat, protestation variée dans ses formes, immuable dans son principe, protestation immense, universelle, infatigable, invincible.

Donc, la grandeur du problème ne nous doit point accabler. Seulement, il convient de l'aborder avec frayeur et modestie. Le résoudre, personne en particulier ne le pourrait ; en combinant leurs efforts, tous le peuvent. Dans l'œuvre du progrès social, que sont, considérés l'un après l'autre, les meilleurs ouvriers ? Et néanmoins, l'ouvrage avance, a besoin du genre humain vas 'accomplissant d'une manière irrésistible, et chaque homme qui étudie, travaille, même en se trompant, à l'œuvre de vérité.

Aussi bien, rendre son intelligence attentive aux choses dont le cœur est ému, donner à la fraternité la science pour flambeau, penser et sentir à la fois, réunir dans un même effort d'amour la vigilance de l'esprit et les puissances de l'âme, se faire dans l'avenir des peuples et dans la justice de Dieu une confiance assez courageuse pour lutter contre la permanence du mal et sa mensongère immortalité...est-il un plus digne emploi du temps et de la vie ?

Organisation du travail ! ces mots, il y a quatre ou cinq ans, expiraient dans le vide ; aujourd'hui, d'un bout de la France à l'autre, ils retentissent. « Faisons une enquête sur le sort des travailleurs », disait dernièrement M. Ledru-Rollin dans un journal sincère et courageux, *La Réforme* ; et il n'en a pas fallu davantage pour faire tressaillir notre société malade. Voilà le sujet d'études trouvé. Il n'y en aura jamais d'aussi vaste, mais il n'y en eut jamais d'aussi nécessaire [...].

« Loin d'accuser des préoccupations matérialistes, l'organisation du travail en vue de la suppression de la misère, repose sur le spiritualisme le mieux senti. Qui l'ignore ? La misère retient l'intelligence de l'homme dans la nuit, en renfermant l'éducation dans de honteuses limites. La misère conseille incessamment le sacrifice de la dignité personnelle, et presque toujours elle le commande. La misère crée une dépendance de condition à celui qui est indépendant par caractère, de sorte qu'elle cache un tourment nouveau dans une vertu et change en fiel ce qu'on porte de générosité dans le sang. Si la misère engendre la souffrance, elle engendre aussi le crime. Si elle aboutit à l'hôpital, elle conduit aussi au bagne. Elle fait les esclaves ; elle fait la plupart des voleurs, des assassins, des prostituées.

Nous voulons donc que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère [...] afin que chacun soit rendu à sa propre estime ; afin que l'excès du malheur n'étouffe plus chez personne les nobles aspirations de la pensée et les jouissances d'un légitime orgueil ; afin qu'il y ait place pour tous dans le domaine de l'éducation et aux sources de l'intelligence ; afin qu'il n'y ait plus d'homme asservi, absorbé par la surveillance d'une roue qui tourne, plus d'enfant transformé pour sa famille en un supplément de salaire, plus de mère armée par l'impuissance de vivre contre le fruit de ses entrailles, plus de jeune fille réduite, pour avoir du pain, « à vendre le doux nom d'amour ! ». Nous voulons que le travail soit organisé, afin que l'âme du peuple, son âme, entendez-vous ?, ne reste pas comprimée et gâtée sous la tyrannie des choses ! [...]

« Gardons-nous de scinder le problème, si nous aspirons à le résoudre. La formule du progrès est double dans son unité : *Amélioration morale et matérielle du sort de tous, par le libre concours de tous et leur fraternelle association* ! Ce qui rentre dans l'héroïque devise que nos pères écrivirent, il y a cinquante ans, sur le drapeau de la révolution : Liberté, égalité, fraternité » [...].

« A qui prétend le conduire, le peuple a droit de demander où on le mène. Il ne lui est arrivé, que trop souvent déjà de s'agiter pour des mots, de combattre dans les ténèbres, de s'épuiser en dévouements dérisoires, et d'inonder de son sang, répandu au hasard, la route des ambitieux, tribuns de la veille, que le lendemain saluait oppresseurs !

Mais s'il est nécessaire de s'occuper d'une réforme sociale, il ne l'est pas moins de pousser à une réforme politique. Car si la première est le *but*, la seconde est le *moyen*. Il ne suffit pas de découvrir des procédés scientifiques, propres à inaugurer le principe d'association et à organiser le travail suivant les règles de la raison, de la justice, de l'humanité ; il faut se mettre en état de réaliser le principe qu'on adopte et de féconder les procédés fournis par l'étude. Or le pouvoir, c'est la force organisée. Le pouvoir s'appuie sur des chambres, sur des tribunaux, sur des soldats, c'est-à-dire sur la triple puissance des lois, des arrêts et des baïonnettes. Ne pas le prendre pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle.

D'ailleurs, l'émancipation des prolétaires est une œuvre trop compliquée ; elle se lie à trop de questions, elle dérange trop d'habitudes, elle contrarie, non pas en réalité mais en apparence, trop d'intérêts, pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se peut accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. Il faut y appliquer toute la force de l'Etat. Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail : la fonction du gouvernement est de les leur fournir. Si nous avons à définir l'Etat, dans notre conception, nous répondrions : l'Etat est le banquier des pauvres.

Maintenant, est-il vrai, comme M. de Lamartine n'a pas craint de l'affirmer dans un récent manifeste, est-il vrai que cette conception « consiste à s'emparer, au nom de l'Etat, de la propriété et de la souveraineté des industries et du travail, à supprimer tout libre arbitre dans les citoyens qui possèdent, qui vendent, qui achètent, qui consomment, à créer ou à distribuer arbitrairement les produits, à établir des *maximum*, à régler les salaires, à substituer en tout l'Etat propriétaire et industriel aux citoyens dépossédés ? [...]

Mais nous faisons intervenir l'Etat, du moins au point de vue de l'initiative, dans la réforme économique de la société ? Mais nous avons pour but avoué de miner la concurrence, de soustraire l'industrie au régime du *laissez faire et du laissez passer* ? Sans doute ; et, loin de nous en défendre, nous le proclamons à voix haute. Pourquoi ? Parce que nous voulons la liberté. Oui, la liberté ! Voilà ce qui est à conquérir ; mais la liberté vraie, la liberté pour tous, cette liberté qu'on chercherait en vain partout où ne se trouvent pas l'égalité et la fraternité, ses sœurs immortelles [...].

« La liberté de l'état sauvage n'était *en fait*, qu'une abominable oppression, parce qu'elle se combinait avec l'inégalité des forces, parce qu'elle faisait de l'homme faible la victime de l'homme vigoureux, et de l'homme impotent la proie de l'homme agile. Or, nous avons, dans le régime social actuel, au lieu de l'inégalité des forces musculaires, l'inégalité des moyens de développement ; au lieu de la lutte corps à corps, la lutte de capital à capital, au lieu de l'abus de la supériorité physique, l'abus d'une supériorité convenue ; au lieu de l'homme faible, l'ignorant ; au lieu de l'homme impotent, le pauvre. Où donc est la liberté ? [...]

« Et lorsque la société se trouve ainsi partagée, qu'il y a d'un côté une force immense, et de l'autre une immense faiblesse, on déchaîne au milieu d'elle la concurrence, la concurrence qui met aux prises le riche avec le pauvre, le spéculateur habile avec le travailleur naïf, le client du banquier facile avec le serf de l'usurier, l'athlète armé de pied en cap avec le combattant désarmé, l'homme ingambe avec le paralytique ! Et ce choc désordonné, permanent, de la puissance et de l'impuissance, cette anarchie dans l'oppression, cette invisible tyrannie des choses qui ne dépassèrent jamais en dureté les tyrannies sensibles, palpables, à face humaine...voilà ce qu'on ose appeler la liberté !

Il est donc libre de se former à la vie de l'intelligence, l'enfant du pauvre, qui, détourné par la faim du chemin de l'école, court vendre son âme et son corps à la filature voisine, pour grossir de quelques oboles le salaire paternel !

Il est donc libre de discuter les conditions de son travail, l'ouvrier qui meurt, si le débat se prolonge !

Il est donc libre de mettre son existence à l'abri des chances d'une loterie homicide, le travailleur qui, dans la confuse mêlée de tant d'efforts individuels, se voit réduit à dépendre, non pas de sa prévoyance et de sa sagesse, mais de chacun des désordres qu'enfante naturellement la concurrence : d'une faillite lointaine, d'une commande qui cesse, d'une machine qu'on découvre, d'un atelier qui se ferme, d'une panique industrielle, d'un chômage !

Il est donc libre de ne pas dormir sur le pavé, le journaliser sans travail qui n'a point d'asile !

Elle est donc libre de se conserver chaste et pure, la fille du pauvre, qui, l'ouvrage nant à manquer, n'a plus à choisir qu'entre la prostitution et la faim !

De nos jours, a-t-on dit, rien ne réussit mieux que le succès. C'est vrai, et cela suffit pour la condamnation de l'ordre social qu'un semblable aphorisme caractérise. Car toutes les notions de la justice et de l'humanité sont interverties là où l'on a d'autant plus de facilités pour s'enrichir qu'on a moins besoin de devenir riche, et où l'on peut d'autant moins échapper à la misère qu'on est plus misérable. Le hasard de la naissance vous a-t-il jeté parmi nous dans un dénuement absolu ? travaillez, souffrez, mourez : on ne fait pas crédit au pauvre, et la doctrine du *laissez faire* le voue à l'abandon. Etes vous né au sein de l'opulence ? Prenez du bon temps, menez joyeuse vie, dormez : votre argent gagne de l'argent pour vous. Rien ne réussit mieux que le succès !

Mais le pauvre a le *droit* d'améliorer sa position ? Et qu'importe ! s'il n'en a pas le *pouvoir* ? Qu'importe au malade qu'on ne guérit pas, le *droit* d'être guéri ?

Le droit, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot *droit*, qu'on en est venu à appeler hommes libres, des hommes esclaves de la faim, esclaves du froid, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le donc une fois pour toutes : la liberté consiste, non pas seulement dans le droit accordé, mais dans le pouvoir donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi.

Et ce n'est point-là, qu'on le remarque bien, une distinction vaine : le sens en est profond, les conséquences en sont immenses. Car, dès qu'on admet qu'il faut à l'homme, pour être vraiment libre, le *pouvoir* d'exercer et de développer ses facultés, il en résulte que la société doit à chacun de ses membres, à l'instruction, sans laquelle l'esprit humain ne *peut* se déployer, et les instruments de travail, sans lesquels l'activité humaine ne *peut* se donner carrière. Or, par l'intervention de qui la société donnera-t-elle à chacun de ses membres l'instruction convenable et les instruments de travail nécessaires, si ce n'est par l'intervention de l'Etat ? C'est donc au nom, c'est pour le compte de la liberté, que nous demandons la réhabilitation du principe d'autorité. En un mot, nous invoquons l'idée de pouvoir, parce que la liberté d'aujourd'hui est un mensonge, et que la liberté de l'avenir doit être une vérité ».

Saint-Marc Girardin (libéral), Journal des débats, novembre 1831 :

« La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie, ce sont les ouvriers. [...] Aujourd'hui, les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières [...]. Il faut que la classe moyenne sache bien quel est l'état des choses ; il faut qu'elle connaisse bien sa position. Elle a au-dessous d'elle une population de prolétaires qui s'agite, qui frémit, sans savoir où elle ira ; que lui importe ? Elle est mal. Elle veut changer. C'est là où est le danger de la société moderne ; c'est de là que peuvent sortir les barbares qui la détruiront »

Marx et Engels, Manifeste du Parti Communiste, Chapitre II « Prolétaires et communistes »

« L'abolition de la famille ! Même les plus radicaux s'indignent de cet infâme dessein des communistes. Sur quelle base repose la famille bourgeoise d'à présent ? Sur le capital, le profit individuel. La famille, dans sa plénitude, n'existe que pour la bourgeoisie ; mais elle a pour corollaire la suppression forcée de toute famille pour le prolétaire et la prostitution publique. [...]. Nous reprochez-vous de vouloir abolir l'exploitation des enfants par leurs parents ? Ce crime-là, nous l'avouons. Mais nous brisons, dites-vous, les liens les plus intimes, en substituant à l'éducation par la famille l'éducation par la société. Et votre éducation à vous, n'est-elle pas, elle aussi, déterminée par la société ? Déterminée par les conditions sociales dans lesquelles vous élevez vos enfants, par l'immixtion directe ou non de la société, par l'école,

etc. ? Les communistes n'inventent pas l'action de la société sur l'éducation ; ils en changent seulement le caractère et arrachent l'éducation à l'influence de la classe dominante. Les déclamations bourgeoises sur la famille et l'éducation, sur les doux liens qui unissent l'enfant à ses parents deviennent de plus en plus écoeurantes, à mesure que la grande industrie détruit tout lien de famille pour le prolétaire et transforme les enfants en simples articles de commerce, en simples instruments de travail ».

Autour de Marx.

a) Marx, *La Question Juive*, sur le droit bourgeois

« Constatons avant tout le fait que les "droits de l'homme", distincts des "droits du citoyen", ne sont rien d'autre que les droits du membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire de l'homme égoïste, de l'homme séparé de l'homme et de la communauté. La Constitution la plus radicale, celle de 1793, a beau dire "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Art. 2. : Ces droits (les droits naturels et imprescriptibles) sont : l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété." En quoi consiste la "liberté"? "Art. 6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui." Ou encore, d'après la Déclaration des droits de l'homme de 1791, "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui." La liberté est donc le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Les limites dans lesquelles chacun peut se mouvoir sans nuire à autrui sont marquées par la loi, de même que la limite de deux champs est déterminée par un piquet. Il s'agit de la liberté de l'homme considéré comme monade isolée, repliée sur elle-même. L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de propriété privée. Mais en quoi consiste ce dernier droit ? "Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie." (Constitution de 1793, art. 16.) Le droit de propriété est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer "à son gré", sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société ; c'est le droit de l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la réalisation, mais plutôt la limitation de sa liberté. Elle proclame avant tout le droit "de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie". Aucun des prétendus droits de l'homme ne dépasse donc l'homme égoïste, l'homme en tant que membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire un individu séparé de la communauté, replié sur lui-même, uniquement préoccupé de son intérêt personnel et obéissant à son arbitraire privé. L'homme est loin d'y être considéré comme un être générique ; tout au contraire, la vie générique elle-même, la société, apparaît comme un cadre extérieur à l'individu, comme une limitation de son indépendance originelle. Le seul lien qui les unisse, c'est la nécessité naturelle, le besoin et l'intérêt privé, la conservation de leurs propriétés et de leur personne égoïste. »

b) Marx, *L'idéologie allemande*, sur la production des idées politiques.

« À toute époque, les idées de la classe dominante sont les idées dominantes ; autrement dit, la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est en même temps la puissance *spirituelle* dominante. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle, si bien qu'en général, elle exerce son pouvoir sur les idées de ceux à qui ces moyens font défaut. Les pensées dominantes ne sont donc pas autre chose que l'expression en idées des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports dominants saisis sous forme d'idées ».

c) Sur la critique de la religion ;

Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Introduction, trad. M. Simon, Aubier, 1971, p.51-55.

Le fondement de la critique irrégieuse est celui-ci : l'homme fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme. La religion est en réalité la conscience et le sentiment propre de l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore trouvé, ou bien s'est déjà reperdu. Mais l'homme n'est pas un être abstrait, extérieur au monde réel. L'homme, c'est le monde de l'homme, l'État, la société. Cet État, cette société produisent la religion, une conscience erronée du monde, parce qu'ils constituent eux-mêmes un monde faux. La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous une forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, sa raison générale de consolation et de justification. C'est la réalisation fantastique de l'essence humaine, parce que l'essence humaine n'a pas de réalité véritable. La lutte contre la religion est donc par ricochet la lutte contre ce monde, dont la religion est l'arôme spirituel.

La misère religieuse est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple.

Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc, en germe, la critique de cette vallée de larmes, dont la religion est l'auréole.

La critique a effeuillé les fleurs imaginaires qui couvraient la chaîne, non pas pour que l'homme porte la chaîne prosaïque et désolante, mais pour qu'il secoue la chaîne et cueille la fleur vivante. La critique de la religion désillusionne l'homme, pour qu'il pense, agisse, forme sa réalité comme un homme désillusionné, devenu raisonnable, pour qu'il se meuve autour de lui et par suite autour de son véritable soleil. La religion n'est que le soleil illusoire qui se meut autour de l'homme, tant qu'il ne se meut pas autour de lui-même.

L'histoire a donc la mission, une fois que la vie future de la vérité s'est évanouie, d'établir la vérité de la vie présente. Et la première tâche de la philosophie, qui est au service de l'histoire, consiste, une fois démasquée l'image sainte qui représentait la renonciation de l'homme à lui-même, à démasquer cette renonciation sous ses formes profanes. La critique du ciel se transforme ainsi en critique de la terre, la critique de la religion en critique du droit, la critique de la théologie en critique de la politique.

« Dieu et l'Etat », Œuvres de Bakounine, Editions Stock, Tome 1, p.310-314.

« L'homme isolé ne peut avoir conscience de sa liberté. Être libre, pour l'homme, signifie être reconnu et considéré et traité comme tel par un autre homme, par tous les hommes qui l'entourent. La liberté n'est donc point un fait d'isolement, mais de réflexion mutuelle, non d'exclusion, mais au contraire de liaison, la liberté de tout individu n'étant autre, chose que la réflexion de son humanité ou dans la conscience de tous les hommes libres, ses frères, ses égaux.

Je ne puis me dire et me sentir libre qu'en présence d'autres hommes. En présence d'un animal d'une espèce inférieure, je ne suis ni libre, ni homme, parce que cet animal est incapable de voir et par conséquent aussi de reconnaître mon humanité. Je ne suis humain et libre moi-même qu'autant que je reconnais la liberté et l'humanité de tous les hommes qui m'entourent. Ce n'est qu'en respectant leur caractère humain que je respecte le mien propre. Un anthropophage qui mange son prisonnier en le traitant en bête sauvage n'est pas un homme, mais une bête. Un maître d'esclaves n'est pas un homme, mais un maître. Ignorant l'humanité de ses esclaves, il ignore sa propre humanité. [...]

C'est le grand mérite du christianisme d'avoir proclamé l'humanité de tous les êtres humains, y compris les femmes, l'égalité de hommes devant Dieu. Mais comment l'a-t-il proclamée ? Dans le ciel, pour la vie à venir, non pour la vie présente et réelle, non sur la terre. D'ailleurs cette égalité à venir est encore un mensonge, car le nombre des élus est excessivement restreint, on le sait. Sur ce point-là, les théologiens des sectes chrétiennes les plus différentes sont unanimes. Donc la soi-disant égalité chrétienne aboutit au plus criant privilège, à celui de quelques milliers d'élus par la grâce divine sur des millions de damnés. D'ailleurs cette égalité de tous devant Dieu, alors même qu'elle devrait se réaliser pour chacun, ne serait encore que l'égalité nullité et l'esclavage égal de tous devant un maître suprême. Le fondement du culte chrétien et la première condition de salut, n'est-ce pas la renonciation à la dignité humaine et le mépris de cette dignité en présence de la grandeur divine ? Un chrétien n'est donc pas un homme, en ce sens qu'il a pas la conscience de l'humanité et parce que, ne respectant pas la dignité humaine en lui-même, il ne peut la respecter en autrui. [...]

Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou une négation de ma liberté, en est contraire la condition nécessaire et la confirmation. Je ne deviens vraiment libre que par la liberté d'autrui, de sorte que plus nombreux sont les hommes libres qui m'entourent, plus profonde et plus large est liberté, plus ma liberté devient étendue, profonde et large. C'est au contraire l'esclavage des hommes qui pose une barrière à ma liberté ou, ce qui revient au même, c'est leur bestialité qui est une négation de mon humanité parce que, encore une fois, je ne puis me dire libre vraiment que lorsque ma liberté ou, ce qui veut dire la même chose, lorsque ma dignité d'homme, mon droit humain, qui consiste à n'obéir à aucun autre homme et à ne déterminer mes actes que conformément à mes convictions propres, réfléchis par la conscience confirmés par l'assentiment de tous. Ma liberté personnelle, ainsi confirmée par la liberté générale, s'étend à l'infini.

On voit que la liberté, telle qu'elle est conçue par les matérialistes, est une chose très positive, très complexe et surtout éminemment sociale, parce qu'elle ne peut être réalisée que par la société et seulement dans la plus étroite égalité et solidarité de chacun avec tous.

Bakounine, « Réponse à Mazzini », I, I, p.269-272.

« Il y a une différence immense entre la "liberté sociale", large, humaine, bienfaisante et réelle pour tout le monde que réclame le prolétariat, et la "liberté politique", nécessairement privilégiée, exclusive et restreinte que réclame aujourd'hui vainement le radicalisme bourgeois. "Comment, restreinte et privilégiée !" s'écrient les vertueux républicains radicaux indignés. "Ne demandons-nous pas l'égalité des droits civils, juridiques et politiques pour tout le monde et une constitution populaire fondée sur le suffrage universel, avec un Assemblée nationale composée de représentants du peuple et dont les décisions seront même soumises au besoin à la votation directe du peuple ?". Taisez-vous tartufes ; car vous savez fort bien qu'avec tout cela vous resterez les maîtres et le peuple, l'esclave !

Vous accordez bien au peuple "*l'égalité des droits*" mais vous gardez bien de lui concéder "*l'égalité des moyens de les exercer*" ; car tous mes droits, si je n'ai pas moyen de les exercer, sont pure fiction, pur mensonge. Ces moyens sont l'hygiène la plus rationnelle et plus tard l'éducation la plus humaine possible, afin que toutes les facultés, tant musculaires que nerveuses, bien nourries et bien dirigées puissent se développer dans toute leur plénitude et dans toute leur liberté ; c'est ensuite l'instruction à tous les degrés, et "*sans autre limite ni spécialisation pour chacun que celles qui sont déterminées par la nature même des facultés personnelles de chacun*". C'est, à l'âge viril, alors que l'homme émancipé de toute autorité tutélaire devient responsable de lui-même [...] la possibilité "*économiquement et socialement égale pour chacun*" de gagner sa vie dans toutes les branches de l'industrie et des arts, ne se laissant déterminer dans le choix de sa spécialité que par la nature même de ses propres tendances, de ses forces et de ses capacités. Ce travail sera nécessairement collectif, associé, par cette simple raison que le travail collectif seul produit les richesses et par cette autre raison aussi impérative que la première que dans une société organisée sur les bases d'une égalité réelle, conforme à la justice, les associations seules seront propriétaires des capitaux et des terres, de tous les instruments de travail en général, sans lesquels aucun travail productif n'est possible. Du reste personne ne pourra être forcé au travail ; ce serait contraire au principe de la liberté, base et condition suprême de la dignité humaine. Mais comme il deviendra impossible de vivre en exploitant le travail d'autrui, quiconque ne voudra pas travailler aura la liberté de mourir de faim, à moins que la société ne le nourrisse

par charité, ce qui constituera pour le fainéant une position tellement humiliante et insupportable que cette charité sera peut-être le meilleur remède contre la fainéantise de chacun. Les vieillards, les invalides, les malades auront seuls le droit à la possibilité de jouir de toute chose et de vivre, soit en travaillant moins, soit en ne travaillant plus du tout, sans devenir pour cela des objets de mépris. Dans une société constituée, ou plutôt transformée solidairement, "*librement*" selon l'égalité et la justice, le travail deviendra la religion et l'honneur de tout le monde. Et il n'y aura plus besoin de lois répressives, criminelles et pénales pour corriger les individus : l'opinion publique s'en chargera.

D'ailleurs le nombre des individus de mauvaise volonté et surtout de mauvaises habitudes diminuera graduellement, d'abord sous l'influence d'une éducation et d'une instruction délivrées de la corruption systématique répandue aujourd'hui par le principe divin et fondées uniquement sur le travail, sur la raison, sur la justice, sur l'égalité et sur le respect humain. Quant à la fraternité, cette noble et sainte passion qui fait que l'individu humain ne se sent vraiment libre, grand, puissant et heureux que dans la liberté, la dignité, l'humanité et le bonheur de ceux qui l'entourent - expression dernière et sublime de la solidarité qui n'est pas un dogme révélé d'en haut, mais bien une loi fondamentale naturelle et inhérente à la société humaine -, cette passion ne s'enseigne théoriquement pas. Elle ne peut être réveillée et développée chez les enfants que par l'exemple, la vie, les actes de leurs tuteurs et de leurs maîtres. [...] Donnez aux hommes cette double éducation de l'école et de la vie ; fondée sur le travail, sur l'égalité, sur la justice et sur le respect humain et dirigée uniquement par la science - la seule autorité devant laquelle nous puissions nous incliner sans rougir -, non par les hommes de science, mais par l'autorité impersonnelle de la science seulement, faites que l'opinion publique, le plus grand pouvoir au monde et l'expression même de la solidarité humaine, faites qu'elle soit pénétrée de tous ces principes et vous verrez alors tous les crimes qui affligent l'humanité disparaître rapidement ; bien plus, on verra disparaître les énormes différences naturelles physiques, intellectuelles et morales qui parent les hommes aujourd'hui.

Axel Honneth L'idée du socialisme, Gallimard, 2017 (2015 en allemand)

« L'arrière-plan de ces idées normatives est formé par une conviction, qui n'est certes évoquée que marginalement dans les écrits des différents auteurs, mais qui détermine largement leurs convergences : tous, en effet, partent du constat que le concept de liberté individuelle, dans la forme essentiellement juridique où il se trouvait formulé jusque-là, était trop étroit pour s'accorder avec le principe de fraternité, qu'on se donnait pourtant simultanément comme objectif. Avec un peu de bonne volonté herméneutique, on pourrait dire que les trois grandes mouvances protosocialistes ont découvert une contradiction interne dans le catalogue des principes de la Révolution, découlant du fait que la liberté réclamée n'est envisagée qu'en termes juridiques ou individualistes. C'est pourquoi elles s'évertuent toutes, sans en avoir encore clairement conscience, à élargir la conception libérale de la liberté, de manière à la rendre compatible avec cet autre objectif que constitue la « fraternité [...] »

« Tant Louis Blanc que Pierre Joseph Proudhon, qui suivent par ailleurs des voies très différentes, fondent leur critique de l'économie de marché sur le fait que les fondements institutionnels de celle-ci reflètent une conception qui réduit la liberté à la poursuite d'intérêts purement privés, à l'« égoïsme privé » comme dit Blanc [...]. »

« Les plans politico-économiques que Blanc et Proudhon développent pour compléter ou remplacer le marché par d'autres formes de production et de distribution obéissent donc avant tout à l'intention de réaliser dans la sphère économique une sorte de « liberté » qui ne fasse plus obstacle à la revendication, toujours actuelle, de « fraternité » [...]. »

Proudhon « n'envisage pas « la liberté de chacun » comme une « limite », mais comme un « auxiliaire » pour la liberté de tous les autres [...]. »

« Dans le premier cas, la communauté se compose de membres déjà libres, qui trouvent dans l'action coopérative de nouvelles impulsions et de nouveaux soutiens, mais qui n'en ont pas besoin pour accéder à la liberté ; dans le deuxième cas en revanche, il faut considérer la coopération dans la communauté comme la condition sociale nécessaire pour que les membres accèdent à une entière liberté en complétant mutuellement des projets d'action jusque-là inaboutis [...]. »

« En régime capitaliste, dit Marx, les membres de la société ne se rapportent les uns aux autres que d'une manière très indirecte, en échangeant leurs produits sur un marché anonyme, au moyen de l'argent. Pour autant que les autres acteurs apparaissent dans le champ d'attention du sujet individuel, c'est uniquement par les qualités abstraites de leur compétence commerciale et de la conscience de leurs intérêts, non dans la réalité concrète de leurs besoins et de leur individualité – chaque membre d'une telle société, dit Marx, en faisant ironiquement référence à Adam Smith, n'est qu'un « commerçant » pour l'autre. La reconnaissance que les membres de la société doivent s'accorder pour constituer une collectivité intégrée prend donc ici la forme d'une certification réciproque du droit à « escroquer » l'autre ; dans une telle « relation sociale », les individus n'agissent pas pour se compléter les uns les autres, mais, comme l'établit brutalement le texte, « dans une intention de pillage réciproque » [...].

« L'arrière-plan anthropologique de cette esquisse est fourni par l'idée, reprise de Feuerbach et peut-être aussi de Rousseau, selon laquelle les besoins humains ne peuvent presque jamais être satisfaits sans l'intervention complémentaire d'autres sujets : à partir d'un certain degré de division du travail, en tout cas, ma faim ne peut être assouvie que si d'autres produisent pour moi les aliments désirés, mon souhait d'être correctement logé ne peut être satisfait que si un certain nombre d'artisans aménagent le lieu correspondant.

« Dans une « association de libres producteurs », comme il dira dans ses écrits ultérieurs, les membres ne se rapportent plus les uns aux autres par l'imbrication anonyme de leurs fins privées, mais partagent le souci d'aider tous les autres à se réaliser (...).

La liberté sociale consiste dès lors à participer aux activités d'une communauté dans laquelle les individus se témoignent leur sympathie en s'apportant réciproquement une aide désintéressée dans la satisfaction de leurs besoins légitimes. Infléchie en ce sens, la catégorie de la liberté devient l'élément où se déploie un individualisme holiste : la liberté – c'est-à-dire la réalisation aussi inentravée que possible des intentions ou des fins spécifiques à chacun – désigne désormais quelque chose qui ne peut être atteint par une personne individuelle, mais seulement par un collectif adapté, qui ne doit pas pour autant être considéré comme une entité d'un rang supérieur aux parties qui la composent [...].

C'est dans cette conception holiste, consistant à envisager non pas la personne individuelle, mais la communauté solidaire comme porteuse de la liberté à réaliser, que le mouvement socialiste prit sa source ».